

Mgr Jacquin accepte-t-il de dialoguer avec Riaumont ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Art sacré](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 15 novembre 2012



Une polémique oppose l'évêché de Paris l'Institut de la Sainte Croix de Riaumont. Les 4 cloches de Notre-Dame de Paris, décrochées en février dernier en vue de leur remplacement, étaient promises à la destruction. Elles sonnent faux et le bronze du XIXe serait de mauvaise qualité. L'évêché de Paris, dépositaire des cloches, qui sont propriété de l'État depuis la loi de 1905, a fait fabriquer d'autres cloches pour 2 millions d'euros, entièrement financés par des dons.

Les cloches (Angélique-Françoise -1915 kg-, Antoinette-Charlotte -1335 kg-, Hyacinthe-Jeanne -925 kg- et Denise-David -767 kg) sont donc stockées à la fonderie Cornille Havard en Normandie. Le prieur de Riaumont, le **père Alain Hocquemiller**, entend les récupérer pour leur offrir une deuxième vie. Il explique à [Boulevard Voltaire](#) :

"L'Institut religieux de Sainte-Croix de Riaumont s'occupe d'enfants en grandes difficultés scolaire, familiale et sociale. Nous les formons à la maçonnerie et à la taille de pierre. Un chantier de construction d'une église est en

cours et nous avons pensé qu'il nous faudrait, un jour, une cloche. Et puis, tout à coup, les Monuments historiques, par le biais de l'Observatoire du Patrimoine Religieux, nous ont parlé des quatre cloches de Notre Dame, tombées en déshérence. Nous étions évidemment très intéressés. Les tractations ont commencé comme ça et elles ont été formalisées le 9 juillet dernier par une réunion dans les bureaux de la Direction Générale des Affaires Culturelles (DRAC). Tout se déroulait à merveille jusqu'à ce que j'entende que les cloches allaient être détruites. Que les choses soient claires : si d'autres personnes souhaitent récupérer les cloches, soit. Il en a été question pour l'ordre de Malte, et évidemment les chrétiens du Liban le méritent autant, si ce n'est plus que nous. Mais qu'on me les refuse parce qu'elles vont être détruites, alors là, c'est autre chose.

Monseigneur Jacquin, recteur-archiprêtre de Notre-Dame, refuse en effet que les cloches atterrissent chez des *tradis*. A la demande expresse de l'archevêché de Paris, les cloches doivent être détruites. Les cloches devaient être fondues pour en récupérer le métal et en faire une opération commerciale douteuse qui consisterait à fabriquer des clochettes et les revendre sous le label « *coulées dans le bronze des anciennes cloches de Notre-Dame* »... Ceci pour financer les nouvelles cloches de Notre-Dame. Le père Alain est furieux :

"cette façon de faire est contraire au droit canon. Les cloches ne sont pas un objet de consommation courante qu'on peut jeter comme ça. Le code patrimonial invoque, lui, le caractère classé de ces objets. D'ailleurs, mon avocat a soulevé un élément de fond en rapportant que cette démarche commerciale est absolument contraire à la loi."

"je ne comprends pas ce que dit Monseigneur Jacquin. D'un côté, il se réjouit que les cloches ne soient pas fondues. De l'autre, il décrète qu'elles ne serviront plus. Je ne comprends pas qu'il ne m'encourage pas. Je suis un peu déçu de ce côté-là. Et j'ai du mal à dialoguer avec lui."